



Communiqué

## Fermeture temporaire du Parc amazonien de Guyane

Compte tenu de la situation en Guyane, l'Établissement public du Parc amazonien de Guyane a été fermé à compter du dimanche 26 mars 2017 et ce jusqu'à nouvel ordre.

Les agents du siège à Rémire-Montjoly ainsi que dans les bureaux des Délégations territoriales à Camopi, Saül, Maripa-soula, ainsi que les antennes à Trois-Sauts, Taluen et Papaïchton du Parc amazonien de Guyane sont donc invités à ne pas se rendre sur leur lieux de travail jusqu'à nouvel ordre.

Par ailleurs, il est souligné que le Parc amazonien et ses 90 agents sont au service de la Guyane, des guyanais, de leurs collectivités, de leur environnement et de leur avenir. Le parc national et ses agents s'efforcent collectivement d'apporter des réponses adaptées aux guyanais de l'intérieur, de mobiliser les moyens et partenariats adéquats et d'alerter face aux problèmes récurrents et non résolus.

A ce titre, l'Établissement public ne peut qu'exprimer un message d'écoute et de partage des efforts engagés par toutes et tous en Guyane en ce moment pour dépasser les graves difficultés que nous rencontrons, et pour élaborer ensemble des solutions nouvelles, efficaces et répondant aux attentes des jeunes, des communautés et d'un développement durable, écologique et interculturel de la Guyane.

---

[www.parc-amazonien-guyane.fr](http://www.parc-amazonien-guyane.fr)

Parc amazonien de Guyane - Parc national  
1 rue Lederson – 94354 Rémire-Montjoly

